

École de criminologie
Université de Montréal

A23-H24

Plan de cours
CRI 33601-K Atelier de rétroaction 1 (3 crédits)
Vendredi 8h30 à 11h30

Karine Damphousse
karine.damphousse@umontreal.ca

Disponibilités sur demande

Descripteur du cours

Supervision en petits groupes. L'actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles dans une perspective globale.

L'atelier s'adresse aux étudiants qui font un stage dans le secteur victimologique (maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ou en difficulté, centres pour victimes d'agressions à caractère sexuel, centres d'aide aux victimes d'actes criminels, victimes de harcèlement au travail, etc.).

IMPORTANT : les sigles CRI32601 et CRI33601 sont concomitants et intrinsèquement liés.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

- Amener l'étudiant.e à faire le lien entre les connaissances théoriques acquises antérieurement et l'apprentissage pratique fait dans son milieu de stage.
- Améliorer les capacités d'introspection de l'étudiant.e à partir de l'expérience vécue dans le milieu de stage.
- Favoriser une réflexion de groupe sur les expériences personnelles et professionnelles de chacun.e dans son milieu de stage.
- Permettre à l'étudiant.e de bénéficier des expériences vécues par ses collègues de classe dans différents secteurs afin d'enrichir ses connaissances et compétences.

Objectifs spécifiques

- Se sensibiliser avec les différentes techniques d'intervention individuelle et de groupe en application dans les divers milieux de stage.
- Développer sa capacité d'analyse et son sens de l'observation en rédigeant un fait d'observation relatant l'évolution de son jugement clinique face aux interventions réalisées et une réflexion critique sur la clientèle et le milieu de stage.
- Établir un lien avec le (la) superviseur(e) du milieu et s'intégrer dans l'équipe de travail.

Stratégie pédagogique

Dans un premier temps, elle repose sur la participation active de chacun.e des étudiant.es. À chaque cours, nous ferons une rétroaction sur les expériences vécues par chacun.e des stagiaires dans leur milieu respectif, de façon à en faire profiter l'ensemble du groupe. Ces échanges permettront à chacun.e de faire une réflexion personnelle et professionnelle sur leurs habiletés, leurs motivations, leurs forces et leurs limites.

Dans un deuxième temps, nous aborderons différents thèmes théoriques utiles à la bonne marche du stage.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Fait d'observation	20% de la note globale	✓ Le 16 octobre 23
2. Présentation en classe d'un outil/technique d'intervention	10% de la note globale	✓ Au long de la session (à déterminer lors des premiers cours)
3. Étude de cas	40% de la note globale	✓ 8 mars 2023
4. Présentation en classe d'un sujet lié à l'intervention auprès des personnes-victimes	20% de la note globale	✓ Au long de la session (à déterminer lors des premiers cours)
5. Contribution personnelle	10% de la note globale	N/A

*** Tous les travaux sont à remettre par courriel à la date prévue (à 8h30 au plus tard)

Présentation des travaux

Fait d'observation (20 %) – 6 pages

Points à développer :

1. Situer l'événement de victimisation dans le temps et l'espace
2. Décrire l'événement ainsi que le contexte de victimisation et nommer les acteurs
3. Identifier certaines stratégies d'adaptation
4. Décrire l'intervention effectuée auprès de la personne-victime
5. Expliquer sa compréhension de la situation de la personne-victime et faire une réflexion sur l'événement et/ou l'intervention effectuée.

Étude de cas (40 %) – 15 pages

Points à développer :

1. La demande et le contexte de l'évaluation
2. Les caractéristiques de la personne-victime
3. Les caractéristiques de l'environnement
4. Analyse et synthèse
5. Opinion professionnelle et recommandations

Présentation orale (20 %)

Présentation d'une durée de 45 minutes (en équipe de deux) d'un sujet en lien avec les connaissances acquises dans le cadre du stage (ex. aide sociale, IVAC, cycle de la violence conjugale, procédure de résiliation de bail, aide juridique, CSST, HLM, démarches nécessaires pour devenir membre de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec, etc.)

Points à aborder :

- Démarches effectuées pour obtenir les informations recherchées
- Vulgarisation des informations obtenues (ex. définition du concept, procédures à suivre, critères d'admissibilité et d'exclusion, etc.)
- Ressources proposées pour l'obtention d'informations supplémentaires

*** Remettre un document d'une page où sont consignées toutes les informations aux collègues de classe ainsi qu'à la professeure de stage.

Présentation d'un outil d'intervention/technique d'intervention (10 %)

Présentation d'une durée de 15 minutes d'un outil ou d'une technique d'intervention (ex. technique d'impact, technique utilisée en AOS, outil mesurant l'alliance thérapeutique, etc.).

Points à aborder :

- Visées de l'outil/technique d'intervention présenté(e) et contexte dans lequel l'utiliser.
- Explications concernant la mise en application de l'outil/technique d'intervention.
- Rétroaction concernant l'expérience de l'étudiant(e) lors de l'utilisation de cet outil auprès de la clientèle du milieu de stage.
- Jeu de rôle avec la professeure de stage (démonstration concrète).

Contribution personnelle (10 %)

La contribution personnelle aux activités compte pour 10% de la note finale, les éléments d'observation suivants étant pris en compte, à chaque cours, pour l'attribution de la note finale :

- Assiduité et présence active au cours
- Écoute active
- Partage des connaissances et des expériences entre les participants-es
- Qualité des interventions verbales
- Curiosité intellectuelle
- Réflexion critique
- Capacité de donner du feedback et d'en recevoir
- Dynamisme
- Respect des autres
- Rétroaction pertinente sur les lectures recommandées par l'enseignante

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Politique sur la qualité de la langue

Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe, et ce, pour chacun des travaux.

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu
8 septembre 2023	✓ Planification de la session : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lecture du plan de cours et explication des travaux
15 septembre 2023	✓ Atelier d'échanges (sujet principal : l'intégration dans le milieu de stage) <ul style="list-style-type: none"> ○ Contenu théorique : Le processus de victimisation
29 septembre 2023	✓ Atelier d'échanges (sujet principal : les réseaux sociaux et la confidentialité) <ul style="list-style-type: none"> ○ Contenu théorique : Les stratégies d'adaptation
6 octobre 2023	✓ Atelier d'échanges (sujet principal : la mise en place du cadre) <ul style="list-style-type: none"> ○ Contenu théorique : Victimization unique, multiple et chronique ○ Évaluation de mi-stage : fonctionnement
3 novembre 2023	✓ Atelier d'échanges (sujet principal : les reflets et les reformulations) <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation d'outil/technique d'intervention *** Explication du contenu du rapport de mi-stage ***
8 décembre 2023	✓ Atelier d'échanges (sujet principal : les transitions et les silences) <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation d'outil/technique d'intervention ○ Présentation orale
12 janvier 2024	✓ Atelier d'échanges (sujet principal : le droit à la déconnexion) <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation d'outil/technique d'intervention ○ Présentation orale ○ Contenu théorique : Facteurs de risque et de protection
19 janvier 2024	✓ Atelier d'échanges (sujet principal : la colère et l'agressivité) <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation d'outil/technique d'intervention ○ Présentation orale
2 février 2024	✓ Atelier d'échanges (sujet principal : le sentiment d'urgence) <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation d'outil/technique d'intervention ○ Présentation orale ○ Contenu théorique : Le soutien informel
16 février 2024	✓ Atelier d'échanges <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation d'outil/technique d'intervention ○ Contenu théorique : L'évaluation, la formulation de l'opinion professionnelle et la planification de stratégies d'intervention
1er mars 2024	✓ Atelier d'échanges (sujet principal : les effets liés à l'exposition à des récits traumatiques) <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation d'outil/technique d'intervention ○ Présentation orale *** Explication du contenu du rapport de fin de stage ***
15 mars 2024	✓ Atelier d'échanges (sujet principal : retour sur l'expérience de stage)

*** La présentation du contenu théorique prévu à chaque cours peut être sujette à changement.

École de criminologie
Université de Montréal

A23-H24

CRI 32601-K Stage pratique 1 (9 crédits)

Modalités d'évaluation des apprentissages et échéancier

Stage pratique

70% : Évaluation conjointe du superviseure et du professeur de stage à partir de la grille dans le cahier du stagiaire.

*** La notation incombe à la professeure de stage.

Mi-stage

Évaluation mi-stage durant les semaines **du 13, 20 et 27 novembre 2023**

Rapport mi-stage : Environ 10 pages à remettre **le 8 décembre 2023** – 10 %

Fin de stage

Évaluation finale durant les semaines **du 11, 18 et 25 mars 2024**

Rapport fin de stage : Environ 20 pages à remettre **le 5 avril 2024** – 20 %

*** Le contenu du rapport mi-stage et fin de stage est expliqué dans le cahier du stagiaire.

IMPORTANT : Il est laissé à la discrétion de l'étudiante de remettre ou pas une copie du rapport mi-stage et fin de stage à sa superviseure.

*** Rencontres individuelles à la demande de l'étudiante ou de la professeure, si nécessaire.

Références bibliographiques

Association québécoise Plaidoyer-Victimes, (2009). *Introduction à l'intervention auprès des victimes d'actes criminels*.

Association plaidoyer-victimes (2015) *Votre parcours dans le système de justice*. Série droits et recours des victimes d'actes criminels.

Ayotte, M. (2008). *La Proie : récit d'une dénonciation*. Les Éditions JCL.

Brillon, Pascale, (2004). *Comment aider les victimes souffrant de stress-post-traumatique*. Ed. Quebecor.

Brillon, P. (2006) *Se relever d'un traumatisme*. Montréal. Éditions Quebecor.

Boutin, G., Durning, P. (2008) *Enfants maltraités ou en danger : l'apport des pratiques socio-éducatives*. Paris, L'Harmattan.

Chamberland, C. (2007). *Enfants à protéger, parents à aider*. Québec, Presse de l'Université du Québec.

Centre national d'information sur la violence dans la famille (2008) *Les hommes qui ont été victimes de violence sexuelle dans l'enfance*. Ottawa. Agence de la santé publique du Canada.

Côté, Isabelle et al. (2011). *Tempête dans la famille, Les enfants et la violence conjugale – 2^e édition*. Éditions du CHU Sainte-Justine.

Donnini, E. (2007) *Quand la peur prend les commandes : comprendre et surmonter le traumatisme psychologique*. Éditions de l'homme.

Drouin, Christine et al. (2012). *Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal*, CRI-VIFF-Hors collection-Outils.

Gaudreault, A. (2003) *Parcours des victimes de crime dans le système correctionnel canadien*. Montréal. École de criminologie.

Gaudreault, A. (2002) *La victimisation secondaire*. Dictionnaire critique des sciences criminelles. Sous la direction de Jolivet, D., Lopez, G., Tzizis, S., Paris : Dalloz

Guay, S., Marchand, A. (2006) *Les troubles liés aux événements traumatiques : Dépistage, évaluation et traitements*. Presse de l'Université de Montréal.

Lanctôt, N. et coll. (2016) *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*. Rapport de recherche. Programme Actions Concertées. Secrétariat à la condition féminine et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)

Le Goaziou, Véronique, (2011). *Le viol, aspects sociologiques d'un crime*, La documentation française – Collection Perspectives sur la justice.

Lewis Herman, J. (1992) *Trauma and recovery*. Basic Books.

Miller, L. (2008). *Counseling crime victims: Practical strategies for mental health professionals*.

New York: Springer. Rossi, C. (2013) *Homicide : les proches des victimes*. Paris, L'Harmattan.

Poupart, L, Simon, C. (2008). *Violence conjugale : Mieux comprendre sa complexité*. Direction des communications du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Poupart, L, Simon, C. (2008). *Violence conjugale : Si la justice écoutait la violence conjugale*. Québec, Direction des communications du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

ROBERT, Jocelyne, (2000). *Te laisse pas faire! Les abus sexuels expliqués aux enfants*. Les Éditions de l'homme.

Statistique Canada (2007). Répercussions et conséquences de la victimisation, ESG 2004. *Juristat*, 27, no 1.

Wemmers J., Cyr, K. (2006). *Les besoins des victimes dans le système de justice criminelle*. École de criminologie.

Yap, M. B. H., & Devilly, G. J. (2004). The role of perceived social support in crime victimization. *Clinical Psychology Review*, 24, 1-14.

Tous les autres livres et documents suggérés par le milieu de stage.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme : <https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.